



LA TOURMALINE

hotel ★★★

175 Route de la Fortune

73210 Aime

04.79.55.62.93

www.hotel-tourmaline.com

BROCHURE SEMINAIRE / REPAS D'AFFAIRE

Vous avez en charge l'organisation des séminaires de votre entreprise, vous prévoyez d'organiser des réunions de travail... au cœur de la Tarentaise, à 34 minutes d'Albertville, l'Hôtel & Spa LA TOURMALINE*** vous accueille.

Séminaire Blanc, Séminaire Vert, choisissez votre couleur de Tarentaise.



Contact organisation :

Mr Glanchard Philippe Directeur
Mail : hoteltourmaline@wanadoo.fr

OFFRE SÉMINAIRES :

Forfait Séminaires Résidentiels / Semi- résidentiels

- Forfait résidentiel par personne et par jour – chambre single 158€
- Forfait résidentiel par personne et par jour – chambre twin 130€

- Forfait semi résidentiel par personne et par jour – chambre single130€
- Forfait semi résidentiel par personne et par jour – chambre twin108€

Notre prestation inclus :

- L'hébergement en chambre single ou twin
- Le petit déjeuner buffet
- La location et la mise en place de la salle de réunion
- La mise à disposition du matériel : écran, vidéo projecteur, paperboard, eau sur table
- Deux pauses par jour (boissons chaudes, jus de fruits, viennoiseries ou pâtisseries)
- Un déjeuner (entrée, plat, dessert) boissons incluses
- Un dîner (entrée, plat, dessert) boissons incluses
- Accès au Spa (piscine intérieure chauffée, sauna et jacuzzi intérieur), possibilité de soins en supplément

Forfait Journée d'Etudes

- Journée d'étude par personne et par jour58€
- ½ Journée d'étude (matin ou après midi) par personne47€

Notre prestation inclus :

- La location et la mise en place de la salle de réunion
- La mise à disposition du matériel : écran, vidéo projecteur, paperboard, eau sur table
- Le déjeuner (entrée, plat, dessert) boissons incluses
- Deux pauses par jour (boissons chaudes, jus de fruits, viennoiseries ou pâtisseries maison)

Location de salle

- Journée complète, matériel et eau sur table.....150€
- ½ Journée matin ou après midi matériel et eau sur table 75€

ESPACES DE REUNION :



Salons de réunion	Surface m ²	En U	En théâtre	En banquet	En salle de classe	En boardroom
Petite Salle	11					
Grande Salle	45	30	50	50	30	30

PRESTATIONS COMPRISES

Vidéo Projecteur, écran, Wifi, paperboard et feutres, sous mains, eaux minérales plates et gazeuses sur table

PRESTATIONS EN SUPPLEMENT

Location matériel spécifique : devis sur demande

Café d'accueil : boissons chaudes et mignardises..... 5€

Apéritifs d'accueil

- Coupe de Champagne et petits salés 10€
- Cocktail Maison ou apéritifs divers et petits salés..... 8€

Les pauses thématiques

- *Pause « Panier de Cochonnailles »..... (supplément) 5€*
 - Assortiment de Charcuterie de Savoie (Terrine de Campagne maison, jambon cru du Pays, Rosette, Saucissons, Pancetta)
 - Nos miches de pains
 - Vin de Pays et eaux minérales
- *Pause « Autour du Fromage » (supplément) 5€*
 - Assortiment de nos Fromages de Savoie (Cave Coopérative de Aime) : Beaufort été et hiver, Bleu de Bonneval, Bellachat, Tarentais, Tomme de Montgirod, ...)
 - Assortiment de pains (nature, campagne et noix)
 - Vin de Pays et eaux minérales

ACTIVITES DE PLEIN AIR :

En été : Parcours Aventure, Descente de l'Isère en Rafting, VTT

En hiver : Journée ski, Ballade en raquettes, Motoneige, Bobsleigh

Devis sur demande

Nos partenaires : An Rafting/Takamaka, Piste Olympique de Bobsleigh, Snow Panthers, Les ballades du Colporteur



ACCES

SNCF : Gare d'Aime La Plagne - 5 minutes à pieds

Aéroport de Lyon Saint Exupéry- 2h

Autoroute A43 Sortie Albertville, puis RN90 jusque Aime

NOS EXEMPLES DE MENUS 3 PLATS

- 1 Salade Savoyarde, jambon de Savoie et toast au Reblochon
 Papillote de Cabillaud aux petits légumes
 Moelleux au Chocolat et sa fraîcheur glacée

 - 2 Croustillant de Saumon aux Herbes, Vinaigrette d'Espelette
 Parmentier de Canard confit
 Parfait glacé à la Myrtille

 - 3 Terrine de Campagne Maison
 Filet de Truite beurre blanc au soja, nems de légumes
 Délice aux Fruits de Saison et son Coulis

 - 4 Tartelette aux légumes de saison croquants
 Suprême de volaille aux champignons, et sa timbale de riz
 Tarte aux framboises
- Eaux Minérales Plates et Gazeuses
- Vin de Région sur la base d'une bouteille pour 3 personnes
- Boissons Chaudes

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La réception du 1^{er} acompte valide définitivement l'engagement réciproque du contrat et implique automatiquement l'adhésion aux présentes conditions, quand bien même, celles-ci n'auraient pas été signées.

1 - FACTURATION

Le prix facturé de l'hôtel est celui indiqué sur la cotation validée et signée par le client, majoré du coût des prestations non prévues initialement, mais effectivement réalisées par l'hôtel à la demande du client par écrit.

2 - GARANTIE DU NOMBRE DE COUVERTS

Le nombre définitif de couverts devra être communiqué à l'hôtel 8 jours avant le début de la manifestation. Ce chiffre servira de base pour les repas et la facturation.

3 - GARANTIE D'HEBERGEMENT

La rooming list des participants à la manifestation sera adressée à l'hôtel 8 jours avant. Elle devra faire apparaître le nom des clients et éventuellement, les catégories de chambres souhaitées pour chacun. Tout changement de réservation se fera par écrit. Cette rooming list servira de base pour la facturation.

Les chambres seront à la disposition des participants à 15 heures et seront libérées le jour du départ après le petit déjeuner.

4 - MODALITE DE PAIEMENT

Toute option ne sera confirmée qu'après versement d'un premier acompte correspondant à 30% du montant total estimé, sur présentation d'une facture pro format.

Le solde de la facture globale sera à régler à J +30 jours fin de manifestation.

Les règlements devront être effectués par chèque ou virement bancaires. Les autres règlements tels que traites, LCR ou carte de crédit ne sont pas acceptés.

Les dépenses engagées par les participants, non réglées à leur départ, seront facturées à l'organisateur de la manifestation.

5 - ORGANISATION

Les prestations annexes : transports, décorations, animations et tous intervenants externes devront être indiqués à l'hôtel dans le contrat et respecter les règles usuelles des normes de sécurité.

Les locaux devront être restitués dans leur état initial.

Dès la fin du contrat, le client fera retirer, à ses frais, les divers matériels, effets, documentations et équipements n'appartenant pas à l'hôtel.

N.B. : L'hôtel ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la disparition éventuelle d'objets laissés dans la salle pendant ou après la manifestation, dès lors que celle-ci n'aurait pas été fermée à clés.

6 - RESPONSABILITE

Toute détérioration, disparition de matériel subies par l'hôtel et commis par les participants pendant une manifestation seront facturées au client organisateur.

N.B. : en cas de litige, nous considérons implicitement que le client est lui-même couvert par son assurance responsabilité civile ou professionnelle.

7 - SACEM

Le client apporteur d'une animation musicale, fait son affaire, avec l'animateur, des obligations de déclaration auprès de la SACEM, au titre des droits d'auteurs nés de toute prestation musicale ayant pris place lors de l'exécution du contrat.

8 - ANNULATION DU CONTRAT

8 - 1 L'hôtel se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat en l'absence de règlement par le client de tout ou partie des acomptes stipulés à l'article « 4 - Modalités de paiement », sans préjudice du droit de l'hôtel de rechercher par toutes les voies de droit le paiement des sommes échues ou à échoir ainsi que l'indemnisation du préjudice subi.

8 - 2 L'hôtel est exonéré de toute responsabilité dans la non exécution partielle ou totale du contrat résultant d'un cas fortuit, du fait d'un tiers ou d'un fait de force majeure tel que, par exemple, grèves totales ou partielles, lock-out, inondations, incendies, attentats, ou autres sinistres et interdictions.

8 - 3 La résiliation unilatérale du contrat par le client l'oblige à acquitter une indemnité forfaitaire irréductible s'élevant à 30% du prix convenu à J -30 jours; ce taux s'élèvera à 80% lorsque la résiliation interviendra à J - 12 jours avant la date d'exécution du contrat. L'éventuel report du contrat ne pourra exonérer le client de ses obligations ; en tout état de cause, les acomptes versés par le client resteront acquis à l'hôtel en compensation du préjudice d'exploitation.

9 - COMPETENCES

Tous litiges ou contestations relatives à l'interprétation ou à l'exécution de présent contrat relèvent de la compétence du Tribunal de commerce de CHAMBERY

LE CLIENT

Déclare avoir pris connaissance et accepter
Les conditions générales de vente

Nom du signataire :
Fonctions du signataire :

Signature(s) précédée(s) de la mention
« Lu et approuvé »

L'HOTEL

Nom du signataire :
Fonctions du signataire :

Cachet :